



Vitry, le 8 février 2010

Après une décennie de bénéfices continus reposant largement sur des gains de productivité exigés des salariés du groupe en général et des pilotes en particulier, la direction d'Air France a annoncé l'été dernier sa volonté d'amplifier cette politique à travers un nouveau plan d'économie baptisé NEO (New European Offer).

Si des informations ont filtré de longue date dans la presse économique, ce n'est que le 3 février 2010 que les organisations syndicales de pilotes ont enfin été reçues. Cette réunion a consisté en une présentation des résultats économiques du réseau court/moyen courrier et avait pour but, selon les termes des représentants de la Direction, de réaliser un « diagnostic partagé » de la situation.

Le plan de réduction des coûts sur le périmètre du personnel navigant représente 120 millions d'euros sur l'exercice 2011/2012. L'objectif de réduction des coûts pilotes du réseau court/moyen courrier est quant à lui de 66 millions.

ALTER, avec d'autres organisations représentatives de pilotes, a vécu cette présentation comme une véritable provocation.

La Direction d'Air France poursuit sa fuite en avant : découpage de l'entreprise en entités « autonomes » ayant vocation à dégager chacune des profits, refus de reconnaître au plan économique le rôle stratégique du réseau court/moyen courrier, rejet a priori de toute forme de péréquation, recours systématique à l'analyse comparée avec les entreprises « à bas-coûts » ou cascade de filialisation de l'activité, tout l'arsenal du profit à court terme et courte vue y passe.

La Direction veut diviser la corporation des pilotes selon leur réseau d'appartenance. ALTER s'y opposera.

La Direction, dont les membres n'ont pas brillé par leur capacité à se remettre en question, veut engager l'entreprise sur une voie qui nie nos forces et nos spécificités.

ALTER exige l'abandon du volet social du projet NEO, des garanties sur le maintien des emplois, des conditions de travail et de rémunération de l'ensemble des pilotes. ALTER exige l'ouverture de négociations sur un plan d'embauche pluriannuel.

Devant l'agression caractérisée que représente le projet NEO, ALTER est convaincu que seule une réaction forte et déterminée pourra faire entendre raison à une Direction devenue autiste.

ALTER appelle les pilotes à participer massivement à un arrêt de travail du 26 février 00h00 au 1er mars 23h59.

Alter Syndicat du PNT

21, rue Léon Gellroy
94400 Vitry sur Seine

Le Bureau.

Téléphone : 01 45 60 08 09
Télécopie : 01 45 60 08 80

Courrier électronique : syndicatalter@wanadoo.fr • <http://www.syndicatalter.com>